

12. Service de bureau virtuel

| | |
|-------------------------------|---|
| A. Généralités | <p>Cette solution donne accès à votre environnement de travail à partir de tous types d'appareil (tablettes, laptop, Windows, Linux, Apple) et reste accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 depuis n'importe quel endroit sans VPN (votre domicile par exemple) et sans compromis sur la sécurité de vos données</p> |
| 1. Caractéristiques | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une authentification forte 2factor (ex. Microsoft MFA, eID, itsme) ➤ Gestion centralisée des accès jusqu'aux applications internes ➤ Accessibilités depuis tous types de device (tablettes, notebooks...) ➤ Option : enregistrement des sessions ➤ Avec remote desktop à l'ICT Chancellerie (option) ➤ Evite de mettre à disposition un poste de travail pour les utilisateurs temporaires |
| 2. Basé sur la plateforme | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Awingu ➤ FAS (Federal Authentication Service) |
| 3. Conditions supplémentaires | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il faut acquérir les licences Awingu et Microsoft RDS et MFA ➤ Le service est disponible pour la plupart des navigateurs internet (les navigateurs compatibles avec HTML5) ➤ L'utilisation de ce système nécessite d'être connecté via l'internet ou au réseau de la Chancellerie et un browser (Internet Explorer, Firefox,...). ➤ Connaissances techniques du client en remote desktop, si le remote desktop n'est pas à l'ICT Chancellerie |
| B. Service & SLA | <p>Le bureau virtuel donne accès en standard aux applications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mail client ➤ Office ➤ Lecteur PDF ➤ Fichiers et répertoires partagés ➤ Internet ➤ Imprimantes ➤ Accès aux applications métiers sur demande (sur base d'analyse d'impact) <p>Critique 24-7(cfr. La description SLA dans la fiche du Service 1. Support)</p> |
| 1. Sauvegarde des données | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Option : enregistrement des sessions (rétention 30 jours) |
| 2. Sécurité des données | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès protégé par un mot de passe. ➤ Tous les membres du personnel engagés qui ont accès à l'infrastructure disposent d'une habilitation de sécurité du type « secret » pour les niveaux national, européen et Nations Unies. ➤ Gestion des accès par une personne mandatée (par exemple le conseiller en sécurité) du client. |